



## **SAISON 2016/2017**

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration** **du 15 juin 2017**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 15 juin 2017 de 20h00 à 21h45, au complexe sportif de Kervignac (salle omnisports n°1).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : CHARTON Serge, DREANO Bertrand, FLORENTIN Stéphane, LE BARH Jean-Michel, LE MELEDO Loïc, PINCEMAILLE Patrick, SIMON David, SIMON Philippe, SOULLIAERT Christian.

Invités : ---

Excusés : DUPRAT Mathieu, LE BORGNIC Christian.

Absents : ---

A assisté à la réunion : BAUDIN Pierre.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Préparation de la fête de fin de saison.
- 2- Etat des lieux sur la comptabilité.
- 3- Bilan du sondage / Estimation des effectifs pour la rentrée de la saison 2017-18.
- 4- Coût des cotisations et paiement en ligne via le site internet.
- 5- Cotisations de nos archers s'entraînant dans d'autres clubs.
- 6- Questions diverses / Libre expression.

### **I – Préparation de la fête de fin de saison**

La fête de fin de saison se déroulera, comme annoncé dans le dernier compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration, le dimanche 2 juillet. Le rendez-vous est fixé à 10h00 devant l'entrée de la salle n°1 du complexe sportif.

Au programme de la journée :

- Jeux de l'oie
- Remise des distinctions fédérales (flèches de progression et badges compétition)
- Repas (Barbecue)
- Détente (Pensez à ramener vos boules de pétanques, jeux de palets, Molky, etc...)

Concernant le repas du midi, une participation de 10 euros est demandée par adulte (le repas est offert aux moins de 18 ans). Le paiement se fera auprès de Christian LE BORGNIC et Bertrand DREANO au plus tard durant la fête.

### **II – Etat des lieux sur la comptabilité**

La situation comptable de l'association se porte bien et est saine. Au 31 mai, nous affichons un excédent de trésorerie sur la saison en cours de 680,55 euros pour un solde de compte courant de 3 374,49 euros.

Cependant, nous devons être en mesure de faciliter le traitement des informations comptables, d'avoir une meilleure vue d'ensemble et une simplification de l'analyse des dépenses et recettes de l'association. Pour ce faire, un document comptable informatique en ligne spécifique au club a été créé, testé et validé. A partir de la rentrée de la saison 2017-18, la gestion comptable de l'association passera pleinement et entièrement par ce document. La définition précise des rôles des bénévoles en charge de la comptabilité sur le document sera établie au plus tard pour l'Assemblée Générale de septembre 2017.

### **III – Bilan du sondage / estimation des effectifs pour la rentrée de la saison 2017-18**

Au jour d'aujourd'hui, suite au sondage concernant les reprises de licences envoyé le 22 mai dernier, nous avons recueilli la réponse de 52 membres (sur un total de 80 adhérents). Sur les 52 réponses :

- 1 personne ne prendra pas de licence pour la saison prochaine.
- 4 personnes ne sont pas sûres de reprendre une licence à la rentrée.
- 47 personnes vont reprendre une licence pour la saison prochaine (dont 5 adultes « 2<sup>ème</sup> année » en pratique loisir, 10 adultes en pratique encadrée et 8 jeunes en pratiques encadrée)

Soit un taux de renouvellement de 90%. A la vue des 28 personnes n'ayant pas répondu au questionnaire, nous prendrons dans notre estimation un taux de renouvellement à 80%. Ce qui nous projette à 71 licenciés hors initiation (64+7transfères).

Le créneau d'initiation sera limité à une trentaine de places pour permettre un meilleur accueil. Le forum des associations se déroulant cette année sur une journée complète, nous estimons (au regard des expériences passées), que le créneau d'initiation sera plein et que nous aurons certainement à refuser des personnes. Pour éviter de devoir refuser trop de monde, une découverte du tir à l'arc sera faite au pas de tir extérieur durant le forum des associations, toutes les personnes potentiellement

intéressées s'y rendront afin de s'essayer à la pratique avant de rejoindre le club pour les 3 séances d'essais.

Nous estimons donc **une centaine de licenciés** au club pour la saison prochaine. Du jamais vu pour notre association !

#### **IV – Coût des cotisations et paiement en ligne via le site internet**

Cette saison, les parts de cotisation pour les licences étaient divisées comme tel :

- Jeune (B, M, C, J) : F = 22,75 / R = 8 / D = 7,50 / C = 26,75
- Adulte club : F = 31,75 / R = 16 / D = 7,50 / C = 34,75
- Adulte compétition : F = 39,75 / R = 16 / D = 7,50 / C = 36,75

*F = Fédération / R = Comité Régional / D = Comité Départemental / C = Club*

Depuis de nombreuses saisons, le club n'a pas répercuté les diverses et nombreuses augmentations des parts Fédération, Comité Régional et Comité Départemental sur le tarif de la licence, entraînant une nette diminution au fil des années de la part Club.

**Pour la saison 2000/01 :**

- Jeune : F = 15,24 / R = 7,62 / D = 4,57 / C = 37,57
- Adulte compétition : F = 30,49 / R = 15,24 / D = 4,57 / C = 49,70

Actuellement, le matériel de tir (Stramits, arc, paillons, etc..) doit être remplacé plus souvent (plus de tireurs, donc matériel plus utilisé, donc usure plus rapide), et cela a un coût pour l'association.

Seront proposés aux votes, durant l'Assemblée Générale prochaine, les tarifs de licences suivants :

- Jeune : 75 euros
- Adulte club : 100 euros
- Adulte compétition : 110 euros

Soit une augmentation du tarif des licences de **10 euros**.

.....

Notre site internet possède un module de paiement en ligne, le paiement en ligne des licences a été proposé au conseil d'administration. Cette proposition est pour le moment mise de côté (motif principalement retenu : amputation d'un pourcentage du montant du virement bancaire en faveur de l'hébergeur du site internet).

#### **V – Cotisation de nos archers s'entraînant dans d'autres clubs**

L'association a pour politique de ne pas faire payer de « droit de paillon » à des archers extérieurs souhaitant venir tirer et s'entraîner dans nos installations. Afin de ne pas désavantager nos archers se trouvant dans la situation inverse, un remboursement à hauteur de 20 euros d'un « droit de paillon » pourra leur être accordé (sous réserve d'un justificatif de paiement). Ce remboursement est valable une seule fois par archer allant s'entraîner dans un autre club faisant payer un droit de paillon, et ce, pour la saison.

## VI – Questions diverses / Libre expression

### *Achat d'une tente / barnum pour les compétitions extérieur (Fédéral et FITA)*

Le club va faire l'acquisition d'un barnum (taille d'environ 3mX3m) que pourront emprunter les archers en déplacement sur des concours Fédéral et FITA pour pallier aux diverses conditions climatiques (pluie comme soleil). Ce barnum sera, dans la mesure du possible, mis aux couleurs du club.

### *Oriflamme FFTA*

La Commission Fédérale des Labels propose aux clubs labellisés un outil de communication personnalisé sous forme d'oriflamme, le format retenu est de 75 cm en largeur et 305 cm en hauteur. Le prix de ce produit est de 110 euros (50 euros pris en charge par la Commission Fédérale des Labels pour les 200 premières réponses). Nous faisons l'acquisition d'un exemplaire, le visuel choisi est le suivant (il s'agit d'un exemple de présentation, le nom de club sera bien évidemment changé) :



### *Partenariat avec la Maison des Jeunes de Merlevenez*

Un groupe de 16 jeunes (maximum) de Merlevenez viendra découvrir notre sport le mardi 25 juillet 2017 (après-midi), il ne s'agit pas de leur apprendre à tirer mais plutôt de leur faire découvrir la pratique. Nous encaisserons la somme de 5 euros par participants pour la découverte. Nous attendons une réponse positive des assureurs avant de valider le partenariat.

### *Forum des associations*

Le Forum des associations se tiendra le samedi 09 Septembre 2017 de 09 h à 17 h. Nous espérons pouvoir faire une démonstration et une découverte durant toute cette journée au pas de tir extérieur. Nous espérons donc avoir un maximum de bénévoles motivés pour tirer (tous les niveaux de tir sont les bienvenus) et pour faire essayer de potentiels futurs adeptes et partenaires de club

### *Date à retenir (modifications possibles)*

- Le dimanche 02 juillet : Fête de fin de saison
- Le mardi 25 juillet : Découverte tir à l'arc par la Maison des Jeunes de Merlevenez
- Le jeudi 31 août : Remise en état des paillons et préparation du matériel pour la rentrée
- Le mardi 05 septembre : Rentrée des archers confirmés
- Le jeudi 07 septembre : Assemblée Générale
- Le samedi 09 septembre : Forum des associations
- Semaine n°37 : Rentrée des séances encadrées

  
**Mme DE ROMANCER**  
Présidente

  
**Mr SIMON**  
Secrétaire

  
**Mr LE BORGNIC**  
Trésorier